

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

## **Le congrès mondial de la population (suite et fin)**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 69 (1928), p. 89-97

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1928\\_\\_69\\_\\_89\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__89_0)

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III

## LE CONGRÈS MONDIAL DE LA POPULATION

(*Suite et fin*)

---

### IV

#### NOTES SUR L'ÉMIGRATION POLONAISE EN FRANCE

(Par M<sup>me</sup> Marie Czapska.)

Mon avis sur ces questions est purement personnel et pas assez compétent.

Comme journaliste, je me suis intéressée sommairement à l'organisation de la protection donnée par la Pologne à ses émigrés et aux relations des travailleurs polonais avec les Français qui leur donnaient le travail. J'ai eu l'occasion de causer plusieurs fois avec des Polonais émigrés, ainsi qu'avec ceux qui s'en occupent ici, qui les connaissent de près.

J'ai lu des comptes rendus de ceux qui les ont visités en province, surtout dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord où ils sont très nombreux.

On me disait l'année passée que le nombre des émigrés polonais monte à 500.000, mais que les autorités françaises en demandent encore 700.000, pour suppléer au manque de la main-d'œuvre agricole française. Ce n'est plus les mines ni l'industrie, mais l'agriculture qui en réclame.

Je pense qu'il n'y a pas d'émigrés qui puisse se sentir à leur aise dans le pays étranger, surtout pendant les premières années de leur exil : c'est donc aussi le cas de nos émigrés polonais en France. Ce qui est curieux, c'est que ceux qui connaissent les conditions de travail en Allemagne et en France préfèrent l'Allemagne, malgré le vif ressentiment que chaque Polonais, paysan naïf tout aussi bien qu'intellectuel, ressent pour cette nation profondément ennemie de notre race.

Les Polonais revenus au pays assurent que les Allemands sont plus honnêtes dans leur engagement, et que les Français ont une manière d'exploiter la main-d'œuvre étrangère comme personne d'autre. (Cette information tout à fait véridique me fut donnée par une employée du Service de l'Émigration auprès du ministère du Travail à Varsovie, cette année-ci.)

Un mineur, homme de beaucoup d'expérience, connaissant plusieurs langues et plusieurs pays, fut mon compagnon de voyage entre Paris et Posen (Pologne). Il avait servi dernièrement comme interprète dans une mine de charbon du Nord de la France où il y avait beaucoup de Polonais ouvriers. Il avait quitté cette place vu les difficultés de sa position. Les entrepreneurs tâchent d'engager les étrangers non orientés à un prix très bas, et ne répondent pas à leurs réclamations toutes justifiées. S'ils réclament trop fort, on les met à la porte pour en embaucher d'autres, tout aussi naïfs que les premiers. Mon compagnon de route disait être toujours mal vu des chefs, s'il prenait le parti des mineurs, ou menacé par ses compatriotes, s'il voulait taire leurs récriminations.

Il était décidé, arrivé en Pologne, à se plaindre de cet état de choses. Il trouvait que c'était une honte que les pouvoirs polonais se souciaient si peu de leurs citoyens émigrés, en ne les garantissant pas contre l'exploitation des étrangers. Chaque Français sait les méfaits des « bandits polonais » si redoutés, mais personne ne s'intéresse aux misères qui ont amené ces « bandits » aux crimes. Une personne de ma connaissance, employée parfois comme interprète aux jugements des Polonais, m'assure que cette misère est énorme, qu'il arrive souvent qu'on ne leur donne pas la possibilité de s'expliquer, de démontrer les circonstances atténuantes de leurs méfaits ou de repousser les accusations (1).

Il y a souvent, hélas ! des Polonais intermédiaires, qui sont la plupart des malfaiteurs qui profitent de la naïveté de leurs compatriotes fraîchement arrivés et comme perdus entre les étrangers pour les engager dans des entreprises où ils perdent tout. J'ai rencontré une fois dans le Centre d'hébergement du boulevard Jourdan une pauvre victime de ce genre. Un Polonais intermédiaire engagea tout un groupe de ses compatriotes aux travaux dans les champs, il leur enleva tous leurs papiers sous prétexte de régler des formalités et les quitta, les laissant sans le sou, sans documents (passeports, carte d'identité, etc.), en pleine campagne, personne d'eux ne connaissait la langue du pays. Mon interlocuteur du boulevard Jourdan était revenu des environs de Reims à Paris à pied, mendiant son pain en route, dans un état pitoyable. Qu'étaient devenus les autres ?

Personne ne le sait.

Les femmes tombent, plus souvent encore que les hommes, victimes de cet état de choses. Un exemple des plus frappants m'a été relaté par une visiteuse des colonies polonaises du Nord de la France.

Une jeune fille blanc-russienne s'était engagée comme servante de ferme ; on lui avait bien recommandé d'être docile et obéissante aux patrons. Elle le fut si bien qu'elle devint bientôt enceinte et, ne pouvant s'expliquer, demander justice et secours, accoucha d'un enfant sans aucune aide ni soins. On la trouva évanouie et l'enfant étranglé. On l'accusa d'infanticide, la jugea et la condamna à deux ans de prison. La peine écoulée, elle sortit de sa prison ayant perdu le peu de son intelligence ; on la crut folle et l'enferma dans une maison d'aliénés. C'est de là qu'une dame polonaise, qui connaissait le patois de la pauvre fille l'en tira. C'est alors seulement qu'elle put relater les détails de son affreux calvaire. Cette même dame tâche d'aider celles qui courent le danger de tomber dans le ruisseau par suite de leur propre inexpérience et de la méchanceté de ceux qui exploitent leur bêtise et leur abandon. Mais les victimes sont nombreuses. Je ne me rappelle pas, hélas ! le nom de l'endroit où le fait relaté plus haut s'est passé, ni du nom de la dame ; rien de ce récit pourtant n'est exagéré.

Les familles polonaises engagées depuis longtemps aux usines de Westphalie, travaillant maintenant en France sont plus débrouillardes et savent s'adapter aux circonstances, gardant en même temps leur nationalité.

Il y en a bien d'autres aussi qui ont su s'arranger sans tomber dans la misère ni devenir bandits ou prostituées. Les patrons sont en général contents

---

(1) Assertion bien étonnante (J. B.).

du travail des Polonais; j'ai même entendu dire dans les communes aux environs de Senlis (Oise) qu'ils se distinguent par la propreté de leurs logements, mieux tenus que ceux des Français. Une difficulté sérieuse empêche pourtant de bien s'entendre avec eux, c'est qu'on ne connaît pas leur langue.

« Il faudra bientôt que nous l'apprenions », me disait la femme d'un propriétaire terrien; « le temps viendra où tous nos ouvriers vont être des Polonais. »

\* \* \*

Les Français tiennent à la prompte naturalisation des étrangers; leur point de vue est juste, mais leurs façons d'agir fausses. Pour tout enseignement polonais, du reste mal organisé jusqu'à présent, il est difficile d'avoir les permissions exigées; les enfants polonais s'instruisent dans les écoles françaises, ils parlent tous le français, mais il n'est pas étonnant que leurs parents tiennent à ce qu'ils sachent au moins lire et écrire dans leur langue natale. Il ne pourrait en être autrement. Notre peuple, pour la plupart très primitif, est inconsciemment mais profondément attaché à sa patrie, sa langue et ses traditions. Il regarde l'émigration comme une dure nécessité et espère toujours pouvoir revenir au pays.

« Personne de nous ne veut mourir sur la terre étrangère », disent-ils avec conviction.

Il en est de même pour les questions religieuses. Les Polonais et surtout les paysans tiennent intimement à la religion catholique, leur attachement au culte et aux sacrements a souvent le caractère de superstition, néanmoins leur foi est sincère.

Mais ils ne vont que rarement dans les églises françaises et ne peuvent aller à confesse qu'auprès d'un prêtre polonais : de là leur grande nostalgie pour l'église polonaise dont les cérémonies étaient les grands événements de la semaine.

L'expérience de tous les autres pays démontre que c'est seulement par la justice et la probité qu'on s'attache les étrangers et jamais par les défenses et la sévérité. On ne saurait jamais exiger d'un exilé qu'il oublie le pays qui l'a vu naître, mais on pourrait l'attacher au pays qui lui donne du travail, si on savait s'y prendre.

Les ouvriers polonais dont il y a tant en France sont inférieurs au point de vue de la culture au peuple français, mais ces primitifs ont su garder des qualités particulières aux âmes simples. Ils savent surtout ce que c'est que la reconnaissance et l'attachement.

La Pologne et sa jeune administration n'est pas de force pour suffire aux nombreux devoirs de son existence. Ça viendra avec le temps.

Mais puisque la protection de notre émigration en France est si défectueuse, c'est à la France elle-même de tâcher d'y suppléer en protégeant les étrangers, demain peut-être ses propres citoyens.

Les grands centres industriels ou agricoles devraient avoir quelqu'un de toute confiance, propriétaire ou employé de l'Administration, qui connaisse la langue polonaise et puisse entrer dans les détails de la vie et des besoins des travailleurs polonais.

L'exploitation devrait ne pas exister dans un pays comme la France.  
L'enseignement de la langue polonaise ne devrait pas rencontrer d'obstacles.  
La religion catholique, dont les Polonais ont tant besoin, devrait être protégée, un aumônier à leur portée ferait le plus grand bien et adoucirait leur sort.

## V

### REMARQUES SUR CES TROIS ÉTUDES

1<sup>o</sup> Mrs Hodson s'inquiète du « taux différentiel » de la natalité selon les classes et confond la multiplication des pauvres avec celle des tarés. La conscription, a, dit-elle, révélé aux Anglais la forte proportion des mal-portants dans leur pays. Ce sont des idées très répandues en Angleterre, mais fort contestables. La proportion des exemptés du service militaire ne saurait être comparée d'un pays à l'autre, car les exigences ne sont pas du tout les mêmes. Il n'est pas sûr qu'une forte mortalité ait une valeur sélectionniste. Le taux de mortalité de zéro à un an est à peu près le même en France qu'en Angleterre.

2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> H. Fürth s'exagère beaucoup la proportion des adultes dans la population française (cf. l'étude que nous avons publiée dans la *Revue d'Économie politique* de mars dernier). Elle montre très bien l'opposition qui existe actuellement entre Allemands sur la question de la population. Sa demande d'« interruption de la grossesse en cas de détresse » correspond bien au formidable développement de l'avortement en Allemagne. Dans une conversation complétant sa communication, elle déclarait scandaleuse la facilité qu'ont en Allemagne les femmes pouvant payer à trouver un médecin qui leur procure l'avortement en le déclarant nécessaire à leur santé, donc licite. Ces faits paraissent appeler deux réflexions : a) le néo-malthusianisme admet aisément l'avortement qu'il prétend remplacer par les pratiques anti-conceptionnelles ; b) autoriser légalement l'avortement jugé par le médecin nécessaire à la santé de la femme, c'est ouvrir la porte à un nombre infiniment plus grand d'avortements que des médecins marrons déclareront nécessaires moyennant rétribution suffisante.

3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Marie Czapska n'assistait pas aux discussions de Genève et son étude ne porte que sur une immigration, mais une immigration qu'il importe particulièrement aux Français de bien connaître (1). Dans les doléances des émigrés polonais, qu'elle rapporte se rencontrent des cas isolés, presque des faits divers, comme celui de la jeune fille blanc-russienne, sur lesquels on ne peut fonder un jugement d'ensemble. Les Polonais qui préféraient les employeurs allemands aux français sont sans doute principalement des mineurs ; car une grande partie des mineurs polonais du Nord venaient des mines de Westphalie : habitués à une autre manière de calculer le travail et le salaire, ils ont vu avec défiance les procédés français et, à tort ou à raison, se sont crus exploités. Peut-être les dirigeants des mines françaises auraient-ils avantage à traiter

---

(1) Nous n'aurions pu écrire ce paragraphe sans les indications fournies par le général Raynal que nous remercions vivement ; nous lui devons aussi le renseignement cité ci-dessous sur le delta du Tonkin.

leurs ouvriers polonais suivant les normes allemandes : éviter, partout où il est possible, de heurter les habitudes des immigrés, c'est au point de vue privé s'assurer une main-d'œuvre de bonne volonté et au point de vue national faciliter la francisation.

Seulement c'est justement de cette francisation que beaucoup de dirigeants polonais ne veulent pas et M<sup>me</sup> Czapska se fait leur interprète. Il y a là un sentiment dont il faut tenir compte pour apprécier les jugements sévères de certains Polonais sur le sort fait à leurs compatriotes en France. D'autre part, M<sup>me</sup> Czapska appartient par une alliance de famille à la noblesse de l'ancienne Pologne autrichienne, c'est-à-dire à un milieu où beaucoup regrettent non certes le morcellement de la Pologne, mais certaines des conditions existant en 1914, notamment l'influence de l'aristocratie et les grands domaines : elle a certainement été influencée par ce milieu, où tous n'ont pas des sympathies très vives pour la France. Pour ces divers motifs, son exposé appelle des réserves et nous souhaitons qu'elles soient faites dans la discussion : il était cependant utile de le placer sous les yeux des lecteurs français pour mettre en lumière l'opinion de certains Polonais (certains, car les journaux polonais, le plus souvent, apprécient tout autrement la condition de leurs compatriotes en France) et pour signaler quelques erreurs de détail qu'il conviendrait de faire cesser.

## VI

### LES MIGRATIONS HUMAINES

Les discussions qui ont eu lieu à Genève sur l'émigration ne peuvent pas être, comme les autres débats du Congrès, ramenées aisément à une idée centrale. Peut-être ce fait vient-il de ce que les problèmes des migrations humaines ont été examinés trop exclusivement sous leur aspect actuel, qui cependant ne saurait être bien compris que par comparaison avec le passé : c'est cette comparaison que nous voudrions tenter ici.

Le xix<sup>e</sup> siècle, ou plutôt la période qui va de 1815 à 1914, de la fin des guerres de la Révolution et de l'Empire à la guerre mondiale, a été le siècle de l'émigration. Les populations rurales ont afflué dans les villes, en leur assurant un développement inconnu jusqu'alors, en même temps que les hommes changèrent de province, d'État ou même de continent. Les Européens ont peuplé nombre de pays lointains, tandis que jusqu'alors ils s'étaient contentés le plus souvent d'une domination politique, malgré la découverte de terres fertiles, au climat sain, aux indigènes très peu nombreux, qui auraient pu dès le xvi<sup>e</sup> ou le xvii<sup>e</sup> siècles, recevoir des millions de colons, Amérique tempérée et Sibérie notamment.

Les migrations ont pris une ampleur sans égale dans le passé et le fait est d'autant plus remarquable que les migrations forcées se sont singulièrement réduites. Certes elles n'ont pas complètement disparu : la traite des nègres n'a cessé que peu à peu et certains recrutements de travailleurs indigènes en ont parfois été une forme atténuée, sans parler des déportations en masse de certains peuples, qui ont d'ailleurs pris plus d'importance depuis 1914 que dans les cent années précédentes. Dans l'ensemble cependant l'émigration

de 1815 à 1914 a été presque tout entière une émigration libre; on ne doit lui comparer qu'une partie de l'émigration ancienne, en grande part forcée, et le progrès apparaît de ce chef encore plus remarquable.

L'émigration européenne, qui a été de beaucoup la principale et dont nous parlerons exclusivement, a d'abord eu pour cause la facilité plus grande des voyages : la mortalité, si forte dans les anciennes traversées, s'est réduite avec leur durée, du moins en général et sauf des exceptions comme celle des émigrés irlandais en 1847. Une meilleure connaissance des pays lointains et des conditions d'acclimatement ont presque toujours empêché le renouvellement des tentatives de colonisation agricole blanche sous les tropiques, qui s'étaient terminées par l'anéantissement presque complet des colons. Ces raisons ont rendu une grande émigration possible : il a fallu d'autres causes pour qu'elle devint effective.

La population de l'Europe est passée de 187 millions en 1800 (1) à 447 en 1910, malgré cette importante émigration. Un accroissement aussi exceptionnel constituait aussi une cause d'émigration, mais non pas une cause qui suffit à elle seule. Il est en effet des populations qui s'accroissent et qui cependant continuent à vivre sur place, — tant bien que mal et souvent plutôt mal que bien : ainsi les Tonkinois du Delta se sont ingénies à tirer de leur sol deux récoltes de riz par an; ils ont obtenu de la sorte un accroissement de produit qui n'est pas proportionnel à l'accroissement du travail; ils arrivent tout juste à se nourrir, tandis que la Cochinchine avec une seule récolte annuelle, mais bien supérieure à chacune des deux récoltes tonkinoises, peut exporter du riz; au contraire, les Tonkinois se sont obstinés à intensifier la même culture sur la même portion de sol, en n'émigrant que fort peu et en ne colonisant même pas les parties montagneuses de leur pays, où il leur aurait fallu changer de procédés agricoles et de cultures. C'est un des exemples les plus nets que l'on puisse donner pour montrer que les conditions démographiques — l'accroissement de la population — ne suffisent pas à déterminer l'émigration, si elles ne sont complétées par des causes économiques et sociales.

La population européenne au début du XIX<sup>e</sup> siècle était presque entièrement rurale : la population urbaine était peu importante dans les pays latins et encore moins dans les pays germaniques, scandinaves et slaves. Les campagnes renfermaient une classe riche, oisive ou à demi-oisive, très peu nombreuse, même en Angleterre où elle était restée sur ses terres et qui, en France comme en Italie, s'était pour une grande partie rendue à la ville : on ne la cite ici que pour mémoire, car elle n'a fourni qu'un nombre infime d'émigrants. Ensuite venaient les cultivateurs chefs d'exploitations indépendantes, comme propriétaires, fermiers ou métayers et après eux les journaliers agricoles et les artisans de village. Ces deux dernières classes se confondaient en grande partie, car très souvent les mêmes hommes se louaient pour les travaux des champs pendant la belle saison et pratiquaient la petite industrie durant le reste de l'année. Elles étaient très misérables et fournissaient sans doute au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà le plus grand nombre des émigrants qui venaient

---

(1) Il va sans dire que ce chiffre est une évaluation — celle de G. Sündbärg — et ne saurait prétendre à la précision : on doit seulement en retenir que la population de l'Europe était en 1800 les deux cinquièmes de ce qu'elle était vers 1910.

dans les villes comme ouvriers ou comme domestiques, mais ce nombre était petit comme les villes elles-mêmes : jusque dans la misère il se trouve peu d'hommes pour accomplir l'effort nécessaire à un changement de vie.

Dans le siècle qui a précédé la guerre mondiale, leur émigration s'est accrue vers toutes les directions parce que les transformations économiques ne leur ont plus même permis de continuer la vie si dure à laquelle ils étaient accoutumés et résignés.

Les progrès de l'agriculture, par le machinisme comme par le développement des prairies artificielles, ont eu pour résultat de réduire le besoin de main-d'œuvre. Il faut toujours beaucoup de bras à certains moments, lors de la moisson ou de la vendange par exemple, mais il y a de moins en moins d'occupation pour ces bras pendant le reste de l'année : à ne citer qu'un exemple, combien de journées de travail étaient jadis payées pour battre en grange que les batteuses mécaniques ont fait disparaître.

En même temps la grande industrie, avec ses machines concentrées dans les usines éliminait peu à peu les petites industries rurales. Quand on parle des misères qu'a provoquées la révolution industrielle, on pense presque toujours aux ouvriers des nouvelles industries, mais peut-être les souffrances furent-elles encore plus aiguës et atteignirent-elles encore plus de gens parmi les anciens artisans, auxquels on songeait moins parce que leur éparpillement loin des villes les soustrayait à l'observation : que l'on se rappelle seulement la famine provoquée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans les Flandres, par les machines qui « coupèrent le poucé » des fileuses.

Transformation agricole et transformation industrielle eurent un résultat commun, celui de chasser du sol des paysans et des demi-paysans, en d'autres termes des hommes adonnés les uns exclusivement, les autres en grande partie aux travaux agricoles. Une large part de ces hommes allèrent dans les villes et dans les usines, mais une autre partie se dirigea vers les pays neufs, non seulement parce que ces pays étaient presque vides et s'ouvraient aux Européens, non seulement parce que la population européenne s'accroissait prodigieusement, mais aussi parce que les émigrants étaient propres à travailler la terre et à défricher des pays neufs.

Une étude détaillée et qui distinguerait les périodes mettrait mieux encore en lumière l'action de ces diverses causes. Ainsi la période 1840-1870 est capitale : l'émigration y prend une ampleur inconnue entre 1815 et 1840. C'est qu'une série de facteurs agissent alors à la fois. Cause démographique : la forte natalité d'après-guerre, entre 1818 et 1825, donne alors un nombre d'hommes de vingt ans exceptionnel et qui dépasse celui des emplois vacants. Causes économiques et sociales agissant en Europe : 1840 est une grande date dans la révolution industrielle (1). Développement des moyens de communication : lignes de vapeur et chemins de fer en Europe et en Amérique. Causes particulières aux pays propres à la colonisation blanche : ils arrivent alors à leur maturité par l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, la fin des guerres civiles au Mexique et la chute de Rosas en Argentine, tandis que par une heureuse coïncidence on découvre l'or en Californie et en Australie. De même dans la

---

(1) Cf. SÉZ : *La Vie économique de la France sous la monarchie censitaire.*

période 1881-1890, la grande crise agricole accroît l'émigration, qui diminue au contraire en 1891-1900. Cependant, dans cette dernière période, arrivaient à l'âge d'homme les nombreux enfants nés entre 1871 et 1880, mais l'esprit industriel était tel qu'il donnait emploi à tous : preuve nouvelle que l'émigration dépend de facteurs économiques plus encore que de facteurs démographiques.

La Guerre mondiale a suspendu pendant quatre ou cinq ans l'émigration européenne. On aurait pu attendre que dès la paix, tous ceux qui avaient été empêchés d'émigrer allaient quitter leur pays. Beaucoup d'entre eux certes avaient péri sur les champs de bataille, mais ces hécatombes avaient réduit le nombre des candidats au mariage comme celui des candidats à l'émigration et cependant la nuptialité d'après-guerre atteignit des taux invraisemblables. La disette des hommes n'était point telle qu'elle y fit obstacle. Elle n'était pas non plus suffisante pour interdire un pareil développement de l'émigration. Loin de là, il n'y a eu nulle compensation à l'arrêt de l'émigration pendant la guerre et pas même retour aux chiffres d'avant-guerre.

#### IMMIGRATION DANS LES PAYS TRANSOCÉANIQUES

(d'après M. Oualid : *Semana de Conferencia sociales*, Madrid (1924), p. 53.)

A. Aux États-Unis.

B. Au Canada, Cuba, Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

C. Total de A. et B.

	A		B		C	
1918 . . . . .	1.053.014	(100)	1.041.808	(100)	2.095.322	(100)
1920 . . . . .	556.996	(53)	611.393	(59)	1.168.389	(55)
1921 . . . . .	460.828	(44)	414.554	(40)	875.382	(42)
1922 . . . . .	281.351	(27)	»	»	»	»

Les États-Unis ont volontairement limité l'immigration, mais leurs lois ne sauraient restreindre l'immigration dans les autres pays transocéaniques; elles devraient même l'augmenter, car les émigrants, refoulés d'un côté, devraient se diriger d'autant plus de l'autre, s'ils avaient conservé la même propension à se rendre dans les pays neufs. Mais c'est justement sur ce point que s'est produit le grand changement. A côté des obstacles à l'émigration transocéanique qu'a justement cités M. Oualid et même au-dessus d'eux, il faut mettre la transformation de la population en Europe occidentale et centrale. Les campagnes se sont vidées vers les villes. Il n'y a plus d'excédent de population paysanne, même là où la population totale s'est fort accrue. M. Theilhaber l'a noté au Congrès de Genève pour l'Allemagne, mais cela est également vrai des pays voisins. Or ce sont des cultivateurs que l'on demande outre-mer, bien plus que des ouvriers d'industrie et parmi les ouvriers eux-mêmes on veut des manœuvres plutôt que des spécialistes, c'est-à-dire justement ce qui tend à manquer en Occident. Les possibilités d'émigration vers certains pays ont été légalement restreintes, mais ce qui manque surtout c'est la matière même de l'émigration.

La guerre et l'après-guerre ont seulement accentué une évolution déjà commencée, car l'ampleur de l'émigration européenne entre 1901 et 1914 était

uniquement le fait de l'Europe Orientale et méditerranéenne, qui possède encore une forte population rurale, semblable à celle qu'avait eue précédemment l'Europe occidentale et centrale.

Il subsiste bien une émigration européenne, mais qui va à la mine et à l'usine bien plus qu'à la terre et c'est pourquoi le rapide développement de l'industrie française depuis la guerre a fait de notre pays le plus grand centre d'immigration du monde eu égard à la population autochtone.

Les conséquences de cette transformation sont immenses et peuvent le devenir plus encore par la suite. Il en est deux qu'il faut citer dès à présent. Au point de vue économique, l'excès de population que certains pays ont ou croient avoir ne saurait être déversé sur les terres vierges de quelque Far-West, car il se compose tout entier de gens de professions urbaines. Au point de vue politique, aucun des pays occidentaux ne paraît fondé à réclamer plus de terres parce qu'il aurait « trop d'hommes », car ces hommes ne sont nullement des cultivateurs en quête de nouvelles terres.

---

Jean BOURDON.